



# Négociations

## Négociations Annuelles Obligatoires



# NAO 2025 : 1 % D'AUGMENTATION GÉNÉRALE NOUVEAU TOLLÉ GENERAL

Paris, le 16 décembre 2025

**Pour Madame Lafaurie, DRH du groupe BPCE, tout va bien. Le turnover serait inexistant, notamment dans les Caisse s d'Épargne. Personne ne part, les effectifs sont stables, les postes vacants se pourvoient comme par enchantement. Un monde parallèle. Dans ce contexte, la NAO de branche BPCE va accoucher de 1% d'augmentation générale, après qu'une première proposition de 0,7% ait été refusée par tous les syndicats.**

**Pour un salarié touchant 1 700 euros net, cette hausse représentera 5 € de plus par mois. Ces 5 €, qui vont quasiment s'évaporer avec l'augmentation record de notre cotisation mutuelle (6,7%) dès juillet prochain. Et pour faire diversion, une commission de « fidélisation » sera créée, réservée aux seuls signataires, afin de traiter le turnover que la DRH s'obstine à ne pas voir.**

**L'an dernier déjà, on nous promettait une amélioration de la prise en charge patronale de la mutuelle : un an après, rien n'a changé.**

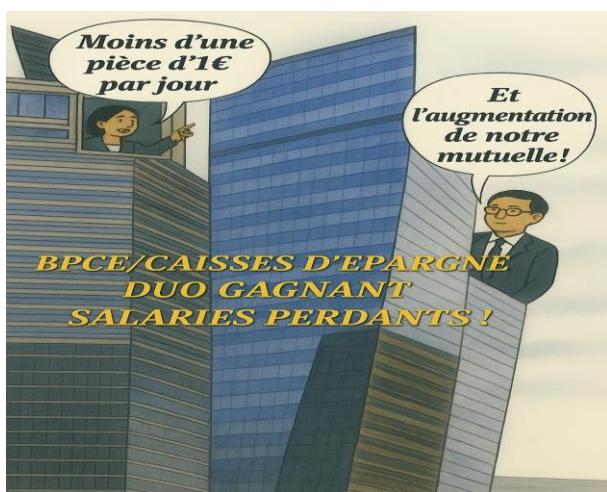
### C'ÉTAIT ÉCRIT...

Dès la première réunion, SUD-Solidaires BPCE, mobilisé en bas des tours Duo pour se faire entendre, avait prévenu et écrit noir sur blanc comment cette NAO allait se terminer. Pas besoin de boule de cristal : quand une négociation commence avec des promesses vagues, elle finit toujours avec **presque rien**. Mais certains ont fait semblant d'y croire.

**Aucun syndicat ne gagne dans une NAO. La seule victoire, la vraie, c'est un accord qui répond réellement aux attentes des salariés.**

Après des années de perte de pouvoir d'achat, les salariés ne peuvent pas se satisfaire de **miettes**, aussi soigneusement emballées soient-elles. Ils et elles méritent **des augmentations justes en cohérence avec les excellents résultats du groupe et surtout des conditions de travail dignes**.

Depuis des années, on nous vend la fable du « **deuxième étage de la fusée** », de la fameuse complémentarité de la négociation locale concernant les augmentations individuelles. Dans les faits, elles ressemblent bien souvent à une distribution **à la tête du client**, opaque et clientéliste.



**Quand on nie la réalité, les commissions ne servent qu'à gagner du temps.**

**Pour justifier l'injustifiable, un syndicat réformiste explique que le turnover « oxygène » les entreprises.**

**En réalité, il n'oxygène pas : il épouse les équipes, désorganise le travail et dégrade le service rendu.**

**Et comme si cela ne suffisait pas, un membre d'un directoire d'une CE s'est permis de donner des leçons aux organisations syndicales, les invitant à être plus « corporate » dans leur communication, au nom d'une prévue coresponsabilité de l'image de l'entreprise.**

**Une ingérence inacceptable dans l'expression syndicale.**

**En signant l'accord NAO, les réformistes cautionnent un dispositif qui favorise les plus hauts salaires, sans minimum plancher pour protéger la majorité des salariés.**

**Face à cette politique sociale au rabais, SUD-Solidaires BPCE ne cautionne pas. Nous ne signons ni le déni, ni le mépris, et encore moins la mise au pas des organisations syndicales.**

## **BPCE S'ENGAGE POUR LA SAINT GLINGLIN**

Madame Lafaurie s'était engagée au nom de BPCE à partager les richesses produites par toutes et tous si les résultats étaient bons. Ils le sont : BPCE vise 5 Md € de bénéfice (POS), alors parler de partage des richesses, avec moins d'une pièce d'un euro par jour, c'est un abus de langage.

⇒ **Le partage des richesses ne concerne toujours pas les salarié·es, mais uniquement les dirigeant·es.**

**À SUD-Solidaires BPCE :**

- Nous n'acceptons pas le moins-disant social.
- Nous ne faisons pas de politique électoraliste.
- Nous ne négocions pas pour un plan de communication, mais pour nos salaires et nos conditions de travail.

## **NOS REVENDICATIONS SONT POURTANT SIMPLES**

- Une NAO de branche digne et indexée sur le coût réel de la vie
- Une répartition transparente et équitable des augmentations.
- La fin du clientélisme salarial et des pratiques opaques.  
(lire nos tracts sur notre site internet).

**SIGNER CE QUE LA DIRECTION  
JUGE SUFFISANT,  
SANS RAPPORT DE FORCE,  
SANS MOBILISATION COLLECTIVE,  
C'EST FACILE ET CONFORTABLE...**

**MAIS EST-CE VRAIMENT DÉFENDRE  
LES INTÉRÊTS DES SALARIÉ·ES ?**

**REJOIGNEZ-NOUS !**

